

**BULLETIN DE L'AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS**

17 juin 2005, Vol. 2, n° 24

Section Institutions financières



**AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS**

1. Assureurs

1.1. Modifications au registre

- [Avis de modification de permis/changement de nom](#)
 - [COLOGNE, COMPAGNIE DE RÉASSURANCE SUR LA VIE](#)
- [Avis de modification de permis/changement de nom](#)
 - [LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE FEDERATED DU CANADA](#)

2. Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

–

3. Coopératives de services financiers

**COLOGNE, COMPAGNIE DE RÉASSURANCE SUR LA VIE/
GENERAL & COLOGNE LIFE RE OF AMERICA**

(LOI SUR LES ASSURANCES)

Avis de modification de permis/changement de nom

L'Autorité des marchés financiers donne avis, par les présentes, en application de l'article 222 de la *Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32)* que, suite au changement de nom de la société, le permis d'assureur de « COLOGNE, COMPAGNIE DE RÉASSURANCE SUR LA VIE » a été modifié pour « LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE GENERAL RE LIFE CORPORATION » et confirme que ladite société est autorisée à pratiquer au Québec dans les mêmes catégories d'assurance qu'auparavant, soit :

- sur la vie
 - contre la maladie ou les accidents
- (les activités dans ces deux catégories sont limitées à la réassurance)

Le siège de la compagnie est situé au 695 East Main Street, Stamford, Connecticut 06904, U.S.A.

Fait à Québec, le 10 juin 2005

Le surintendant de l'encadrement
de la solvabilité,



Jean-Pierre April

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE FEDERATED DU CANADA /
FEDERATED LIFE INSURANCE COMPANY OF CANADA**

(LOI SUR LES ASSURANCES)

Avis de modification de permis/changement de nom

L'Autorité des marchés financiers donne avis, par les présentes, en application de l'article 222 de la *Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32)* que, suite au changement de nom de la société, le permis d'assureur de « LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE FEDERATED DU CANADA » a été modifié pour « WESTERN LIFE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE » et confirme que ladite société est autorisée à pratiquer au Québec dans les mêmes catégories d'assurance qu'auparavant, soit :

- sur la vie
- contre la maladie ou les accidents

Le siège de la compagnie est situé au 309, 1^{ère} Rue Ouest, Case postale 5519, High River, Alberta, T1V 1M6.

Fait à Québec, le 10 juin 2005

Le surintendant de l'encadrement
de la solvabilité,



Jean-Pierre April